

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023.22  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
-----  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
-----

Matière : Domaine et  
patrimoine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Sous matière :  
Aliénations

Séance du Conseil Municipal du Lundi 23 janvier 2023  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**OBJET :**  
**CESSION DU  
POLE SANTE  
ANDROSSY  
AU PROFIT  
DE LA SCI  
COSMO  
CASTEL**

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,  
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,  
Jacqueline RATABOUIL, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL,  
Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Chantal  
BARTHES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER,  
Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard  
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

Formant la majorité des membres en exercice

RENDU  
EXECUTOIRE

**Procurations :**

Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES Donne procuration à Jacqueline  
RATABOUIL,  
Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,  
Jean-François VERONIN-MASSET Donne procuration à Denis  
BOUILLEUX,  
Brigitte BATIGNE Donne procuration à Hélène GIRAL,  
Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD,  
Régine SURRE Donne procuration à Bernard GRIMAUD,  
Michel RATABOUIL Donne procuration à Sabine CHABERT,  
Javier DE LA CASA Donne procuration à Bruno PERLES,  
Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Evelyne GUILHEM,  
Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,

CONVOCATION  
CONSEIL EN DATE  
DU : 17 JANVIER  
2023

AFFICHAGE EN  
DATE  
DU : 17 JANVIER  
2023

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU 31 JAN. 2023

**Absents excusés :**

Delphine SANTINI, Martine LACOMBE,

**Secrétaire :** Madame Chantal BARTHES

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n°2022-264 du 1<sup>er</sup> décembre 2022, approuvant la cession des locaux situés sur la parcelle cadastrée section AH n°1670 «40 rue du Général Rollet », au profit SCI COSMO CASTEL, représentée par Monsieur Grégoire de Saint Martin, en vue d'y exercer une activité d'ophtalmologie.

Par délibération n°2022-264 du 1<sup>er</sup> décembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé le principe de vente de ces locaux, au prix de 80 000.00 Euros.

Suite au relevé du géomètre, la parcelle cadastrée section AH n°1670 a été divisée en trois volumes.

La parcelle est divisée en trois lots :

- Le premier volume (n°1) d'une surface de 51.40 m<sup>2</sup> correspondant au local conservé par la Ville .
- Le deuxième volume (n°2) d'une surface de 163.40 m<sup>2</sup> correspondant aux locaux, objet de la cession.
- Le troisième volume découpé en deux volumes (n°3-1 et 3-2) d'une surface respective de 30.40 m<sup>2</sup> et 214.80 m<sup>2</sup>, correspondant à des locaux conservés par la Ville.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à la vente du volume n°2, conformément à l'état descriptif de division en volume annexé à la présente, au prix de 80 000.00 Euros.

Vu l'avis du service France Domaine n°2022-11076-44029 en date du 28 juin 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur, en date du 18 janvier 2023,

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** l'état descriptif de division en volume annexé à la présente,

**APPROUVE** la vente du volume n°2 de la parcelle cadastrée section AH n°1670 au profit SCI COSMO CASTEL, représentée par Monsieur Grégoire de Saint Martin, pour un montant de 80 000 Euros net,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération, notamment l'acte authentique de vente devant notaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 23 janvier 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le  
**31 JAN. 2023**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**27 JAN. 2023**  
Par publication le :  
**31 JAN. 2023**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 011-211100763-20230123-DB202322-DE

Berger  
Levrault